



# PRÉFET DE MAYOTTE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## SECRETARIAT GÉNÉRAL

Direction des Relations avec les  
Collectivités Locales

### **Objet : Avis au public**

Le Préfet de Mayotte informe la population que l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'opération d'aménagement du nouvel aéroport de Mayotte dotée d'une piste longue, se déroulera :

**du lundi 8 juin au vendredi 24 juillet 2026 inclus**

au sein des mairies de :

Bandraboua, M'Tsangamouji et Acoua

Le dossier d'enquête publique conjointe sera consultable sur le site internet de la Préfecture de Mayotte à l'adresse suivante : <https://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/2026>

Les permanences se tiendront aux mairies de Bandraboua, M'Tsangamouji et Acoua aux dates et heures suivants :

- le 10 juin (Bandraboua de 9h à 12h), le 11 juin 2026 (M'Tsangamouji de 9h à 12h) et le 12 juin 2026 (Acoua de 9h à 12h);
- le 18 juin (Bandraboua de 9h à 12h et M'Tsangamouji de 13h30 à 16h30) et le 19 juin 2026 (Acoua de 13h30 à 16h30) ;
- le 29 juin 2026 (Bandraboua de 13h30 à 16h30), le 30 juin 2026 (M'Tsangamouji de 9h à 12h et Acoua de 13h30 à 16h30) ;
- le 06 juillet 2026 (Bandraboua de 9h à 12h), le 07 juillet 2026 (M'Tsangamouji de 9h à 12h) et le 08 juillet 2026 (Acoua de 9h à 12h);
- le 20 juillet 2026 (Bandraboua de 9h à 12h et M'Tsangamouji de 13h30 à 16h30) et le 21 juillet 2026 (Acoua de 13h30 à 16h30)

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra exprimer ses observations et propositions sur les registres d'enquête mis à disposition au sein des mairies susmentionnées aux heures d'ouverture et d'accueil du public.

Le public pourra également s'exprimer par courrier adressé aux mairies, à l'attention du président de la commission d'enquête et portant a minima la mention « *Enquête publique – Aéroport de Bouyoumi* », ainsi que par courriel à l'adresse : [pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr](mailto:pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr)

Le Préfet,  
délégué du Gouvernement  
Le sous-préfet, secrétaire

Préfecture de Mayotte - BP 676 – 97600 Mamoudzou

Standard : 02 69 63 50 00 - [www.mayotte.gouv.fr](http://www.mayotte.gouv.fr) Daniel FERMON

Accueil du public du lundi au jeudi de 7h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (le vendredi de 7h30 à 11h30)